



Syndicat National de l'Enseignement Initial Privé  
CGT Enseignement Privé

- Secteur Enseignement Agricole Privé -

[agricole@cgt-ep.org](mailto:agricole@cgt-ep.org)

06-08-18-69-87

Agricole

Courrier LR / AR

Madame, Monsieur le Ministre

78 rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP

Montreuil, le 29 mai 2022

Objet :

Frais des examens

Monsieur le Ministre,

Trop c'est trop ...

Depuis des années l'insatisfaction des agents envers l'Etat employeur est croissante et le sentiment de dégradation des conditions de travail est hélas confirmé par les faits : erreurs de paye, reclassements injustes pour les catégories 3, concours au rabais, pas de perspective de carrière et pourtant 1 300 000 € magiquement disponibles pour mettre en place des élections numériques **ET toujours pas de remboursements des derniers frais d'examens pour nombre d'agents malgré d'incessantes relances ...**

La CGT demande le paiement à l'avance des frais liés aux examens et propose à chaque agent d'alerter la DRAAF qu'en l'absence de **bons de transport, restauration et hébergement**, il refusera de se rendre dans les centres d'examens.

**La CGT dépose à ce titre un préavis de grève auprès de votre ministère pour l'ensemble de la période des examens**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Damien Smagghe,  
Secrétaire national Agricole

Pour le SNEIP dans sa composante agricole

Copie à : agents du MAA